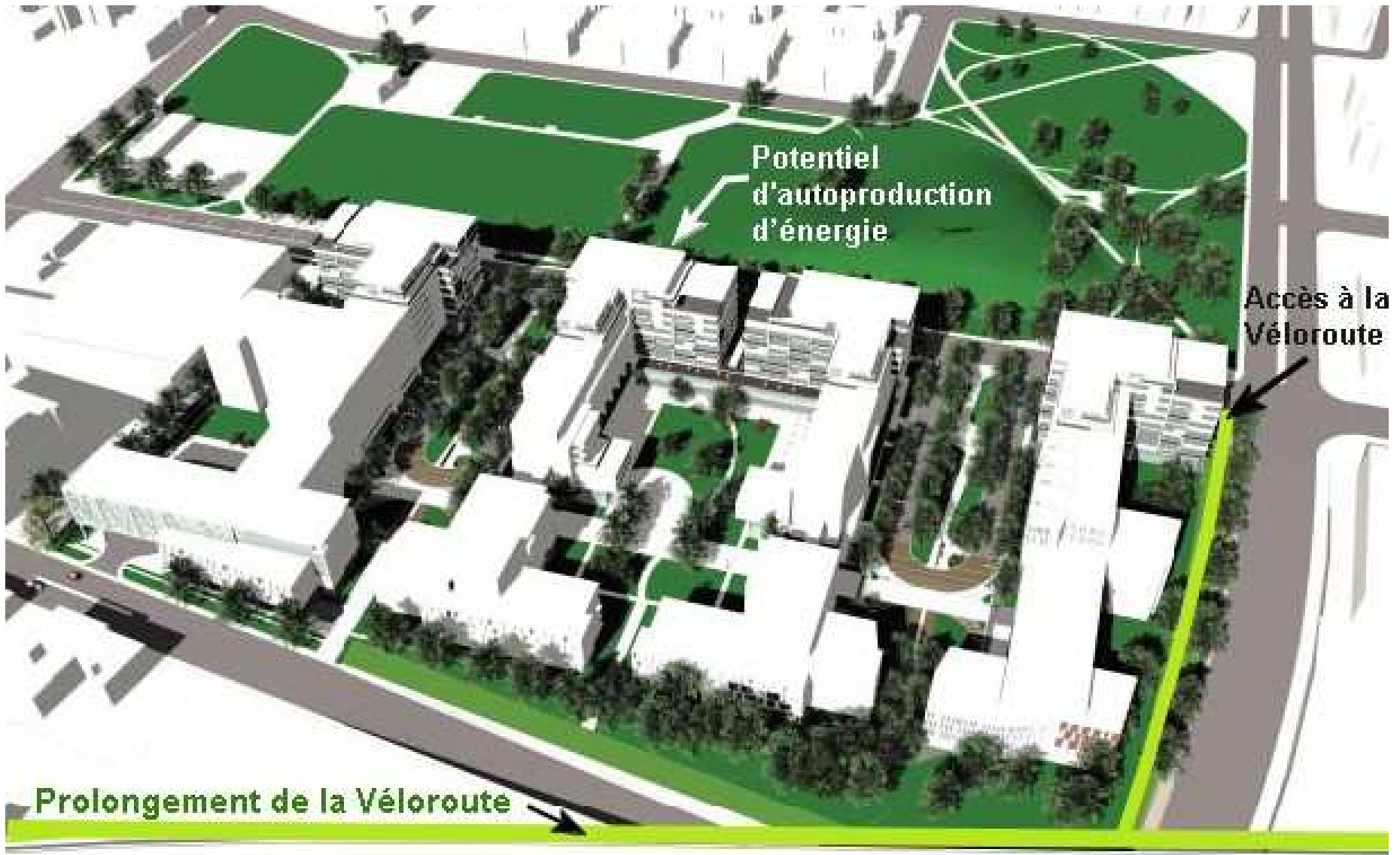




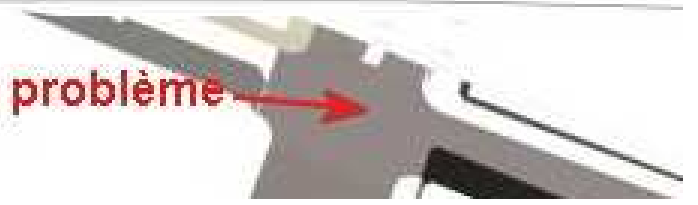
# **Projet Norampac : des occasions à ne pas manquer**

**Mémoire présenté à l'OCPM dans le cadre  
des consultations sur le projet Norampac**

**Présenté par : Marc-André Gadoury  
Conseiller de ville d'Étienne-Desmarteau**



Intersection à problème



# Pistes de bonification

- **Prolongement de la Véloroute**
- **Des intersections problématiques aux abords du projet**
- **Systemes d'énergie communautaire et autoproduction d'énergie**





**Route verte**

Sur piste

Sur route

En développement

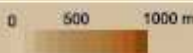
**Voie cyclable régionale**

Sur piste

Sur route

Zone urbanisée

Réseau routier



Altitude



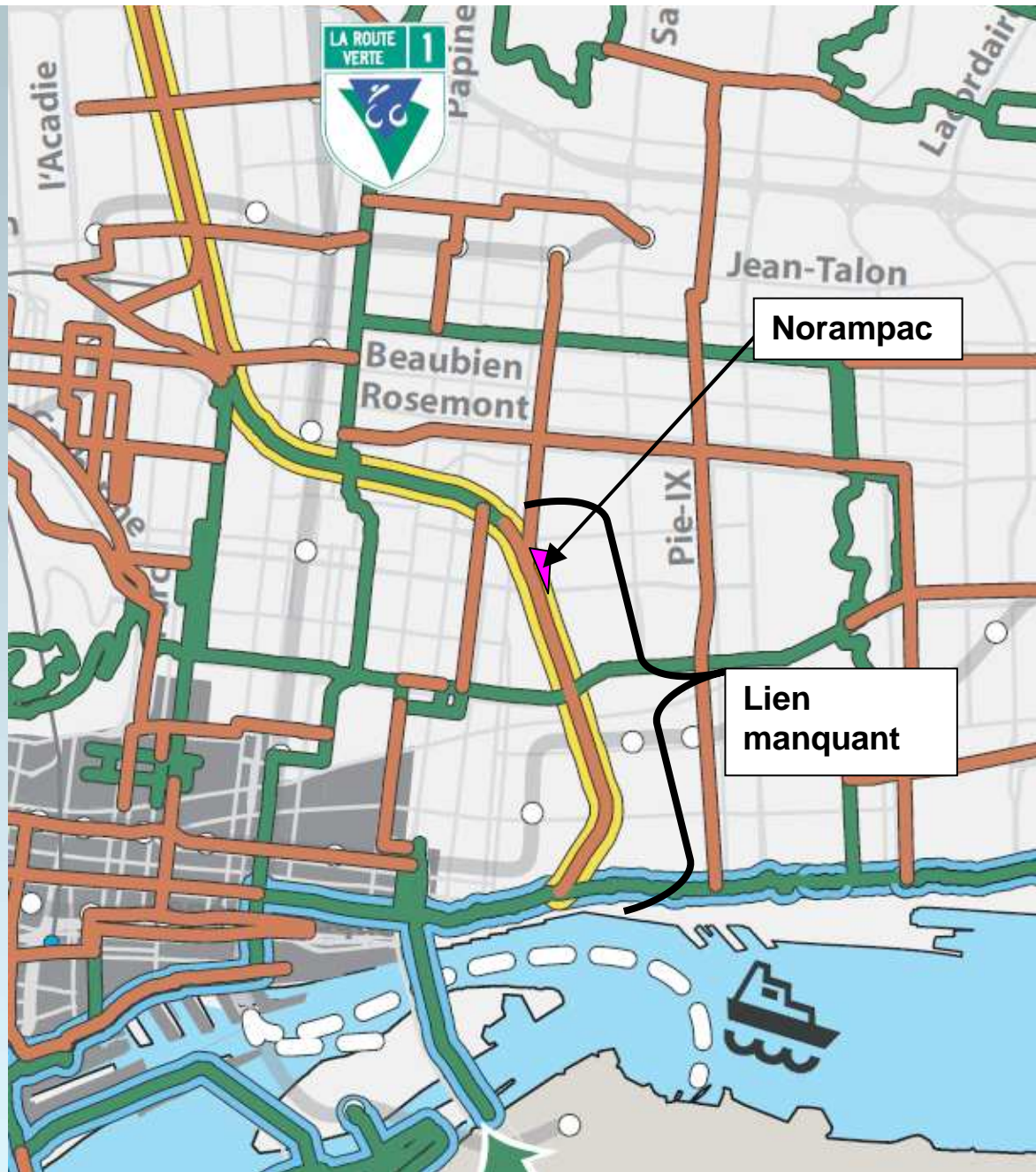
Vélo

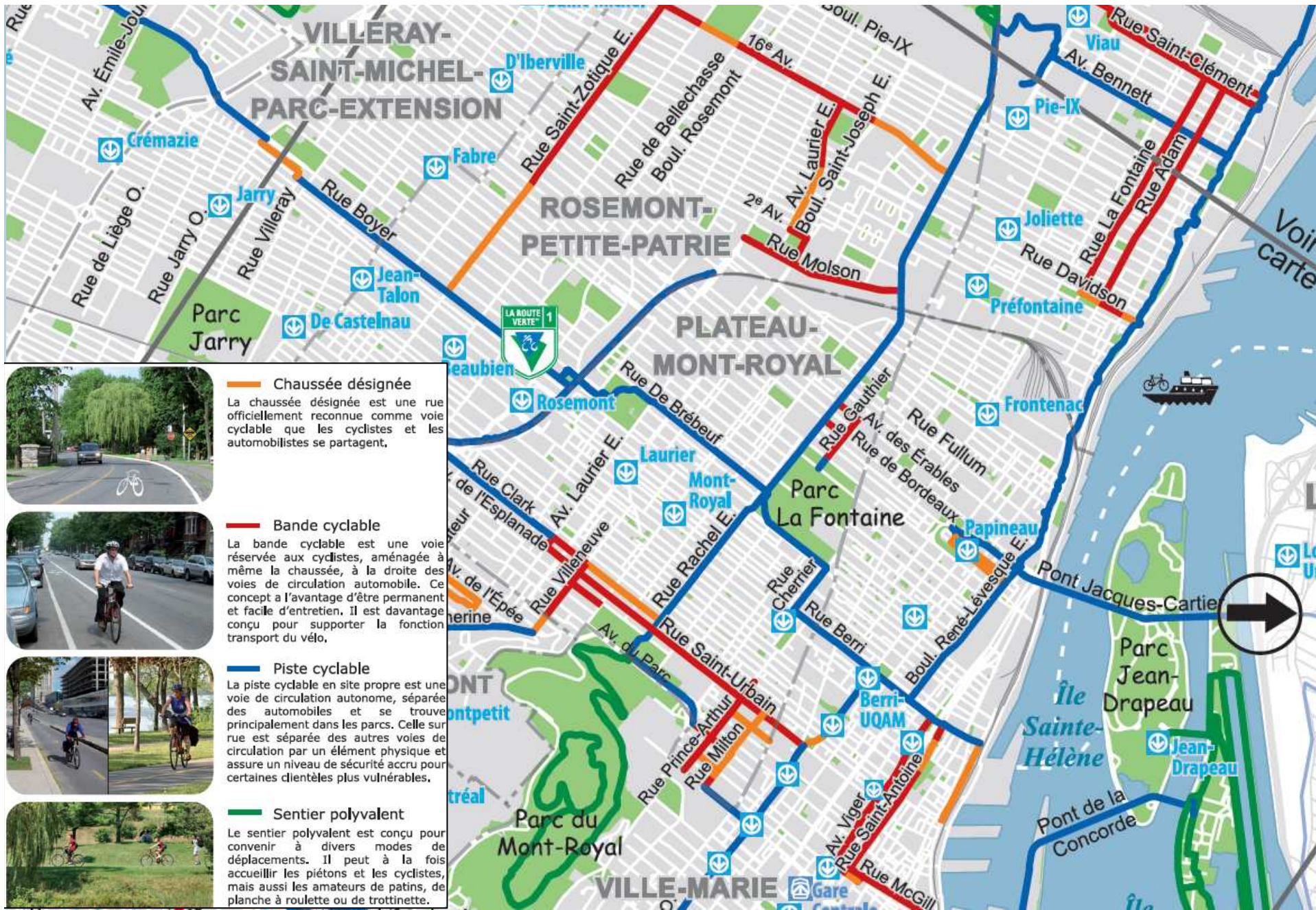
Réseau cyclable actuel  
et projeté de l'île de Montréal

Légende

-  Voie cyclable projetée
-  Voie cyclable existante
-  Lien inter-rives à développer
-  Lien inter-rives existant
-  Voie de ceinture de l'île
-  Véloroute proposée
-  Axe de la Route verte
-  Navette maritime
-  Métro
-  Train de banlieue
-  Projet train de l'Est
-  Centre-ville







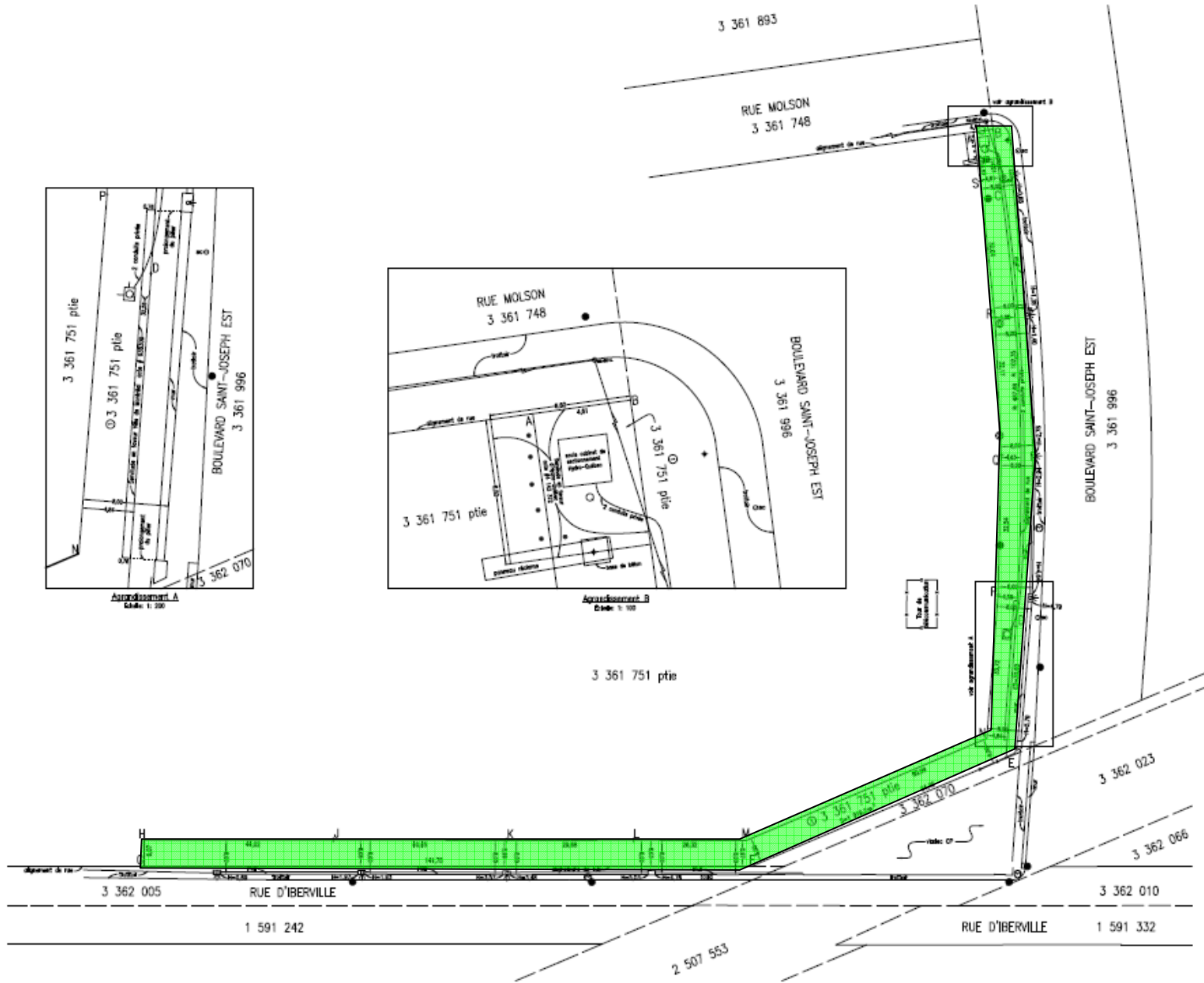
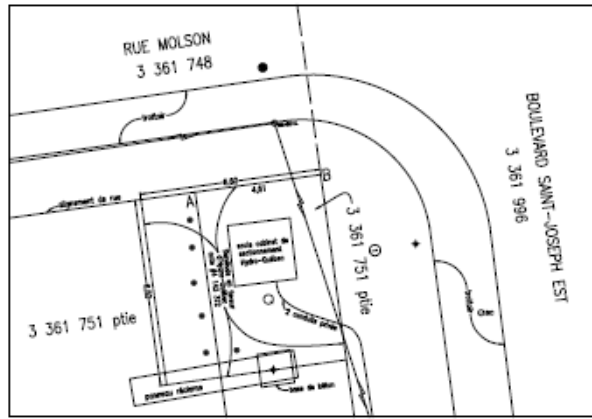
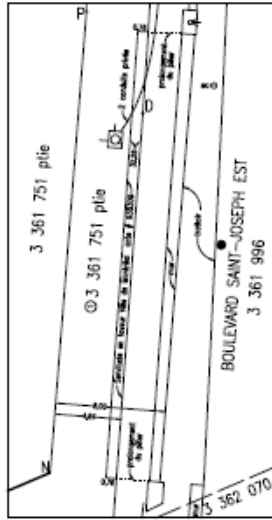


- Terrains de Norampac
- 2 voies principales du CP
- Voie de desserte sud du CP  
(sert maintenant au stockage temporaire des wagons)
- Ancienne voie de desserte nord du CP  
(maintenant abandonnée au nord de l'usine de Norampac et remise à la Ville au nord de Masson)

- L'embranchement de Norampac est tout ce qui reste de la voie de desserte nord au nord de St-Joseph
- Piste cyclable en site propre  
(dans l'emprise de l'ancienne voie de desserte nord du CP)
- Nouvelles bandes cyclables
- Connexion difficile pour les vélos
- Future route verte
- Accès à demander à la frontière sud du terrain de Norampac







## ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT

### 5. ÉTABLISSEMENT D'UNE SERVITUDE

5.1 Le Promoteur s'engage à créer, sur demande de la Ville, une servitude réelle et perpétuelle de non-construction de bâtiments et d'aménagement de stationnement, sur une bande de terrain de **8 mètres de profondeur à partir des murs du viaduc en bordure du boulevard Saint-Joseph et de la rue d'Iberville**, sur les terrains montrés sur le plan de l'Annexe 1, et ce, conformément aux exigences du SDO. Les parties de terrain portant la mention « SERVITUDE EN FAVEUR DE LA VILLE DE MONTRÉAL », sur le plan de l'annexe 1, **doivent être aménagées de façon à permettre l'accès à un véhicule pour l'entretien des murs et du viaduc de la voie ferrée.**

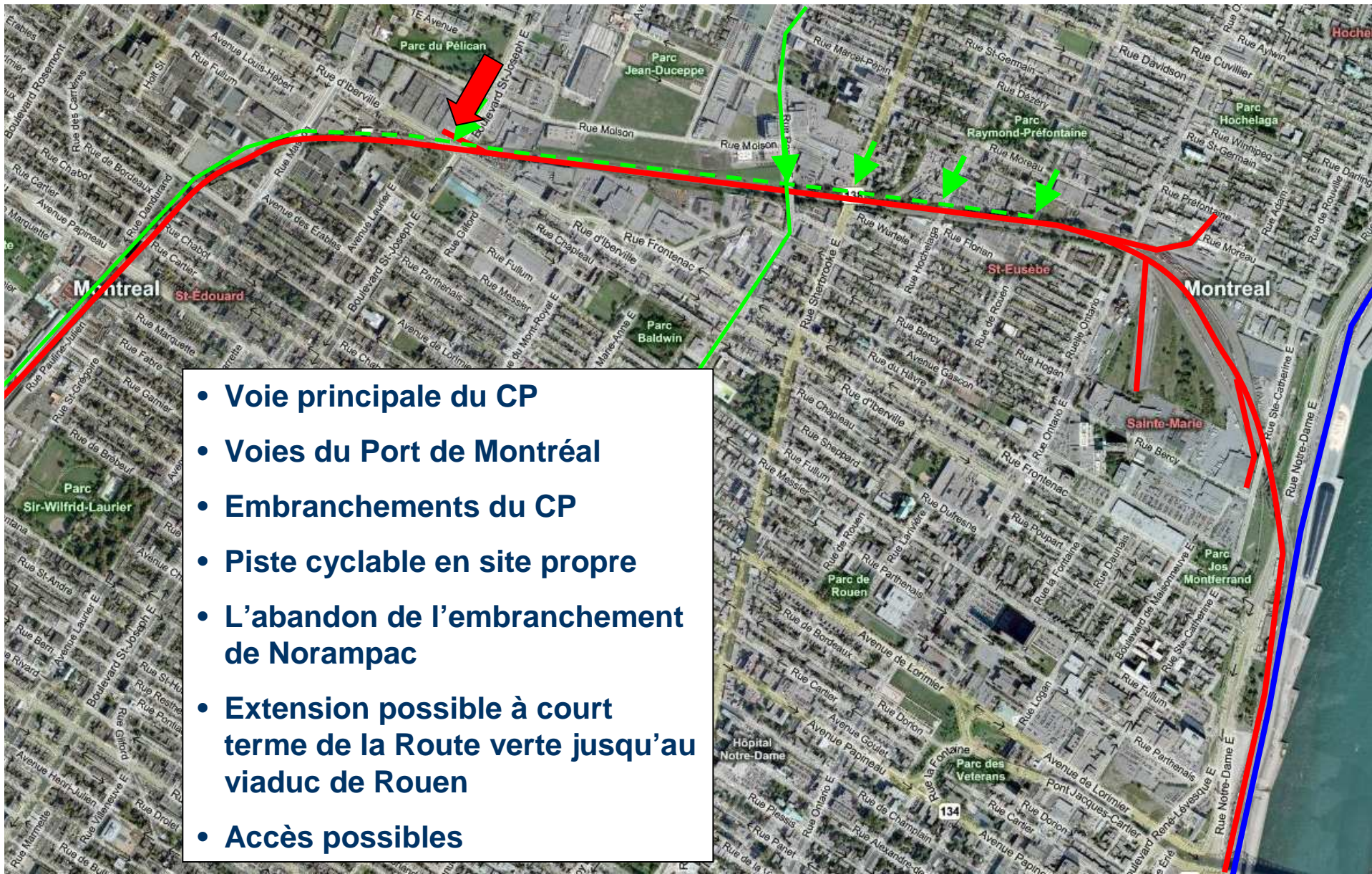
**... et une piste cyclable.**

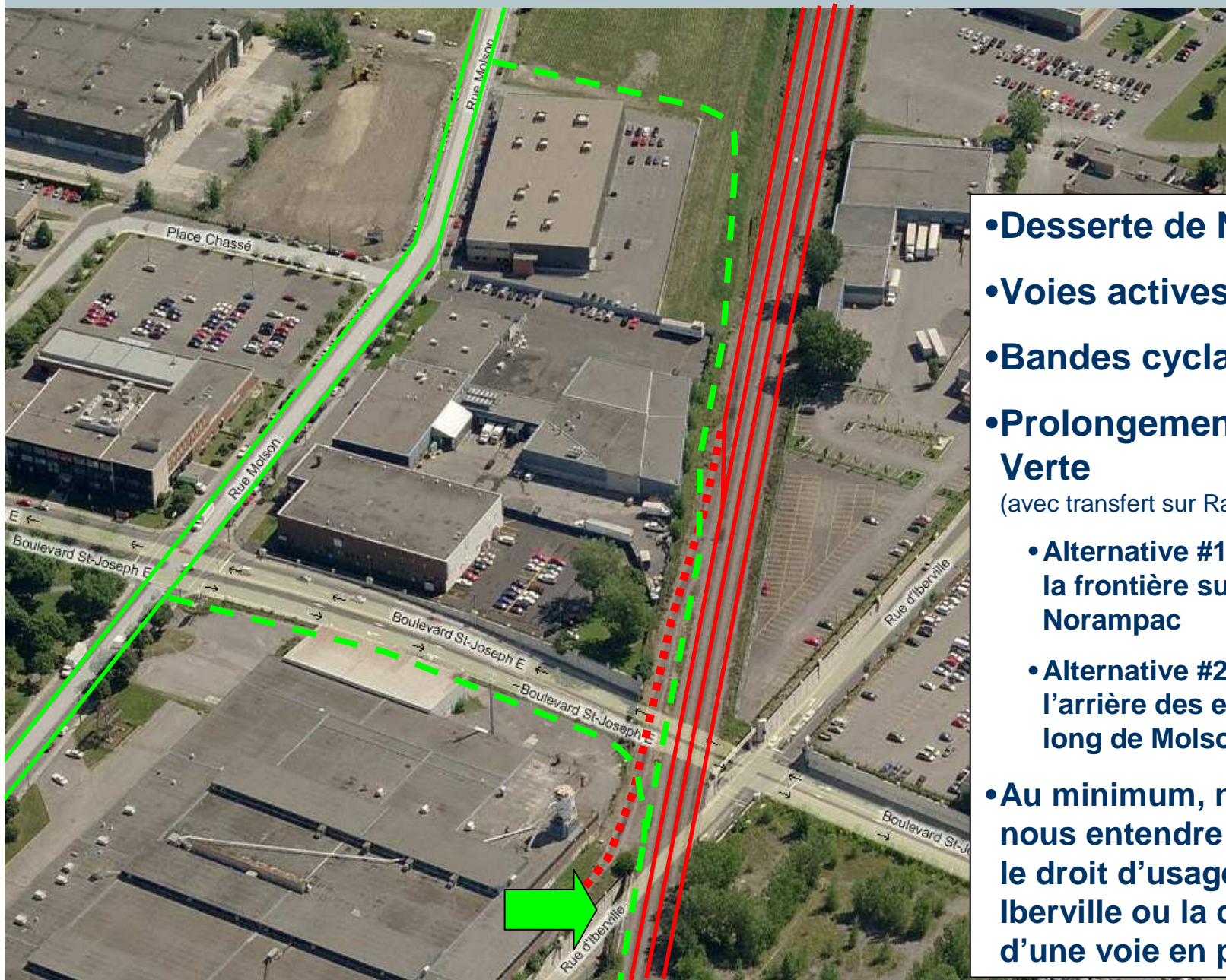
5.2 Le Promoteur doit consentir cette **servitude à titre gratuit.**

5.3 Le Promoteur s'engage à annuler, à ses frais, la servitude établie en faveur d'Hydro-Québec ou à obtenir le consentement d'Hydro-Québec pour la partie de l'assiette de la servitude établie en faveur de la Ville qui se superposerait à celle d'Hydro-Québec.

5.4 Tous les frais liés à la préparation des actes de servitude, incluant les frais de publication, ainsi







- Desserte de Norampac
- Voies actives du CP
- Bandes cyclables
- Prolongement de la Route Verte  
(avec transfert sur Rachel via Molson)
  - Alternative #1 : en passant sur la frontière sud du terrain de Norampac
  - Alternative #2 : en empruntant l'arrière des entreprises le long de Molson
- Au minimum, nous devons nous entendre avec CP pour le droit d'usage du viaduc Iberville ou la construction d'une voie en porte-à-faux.





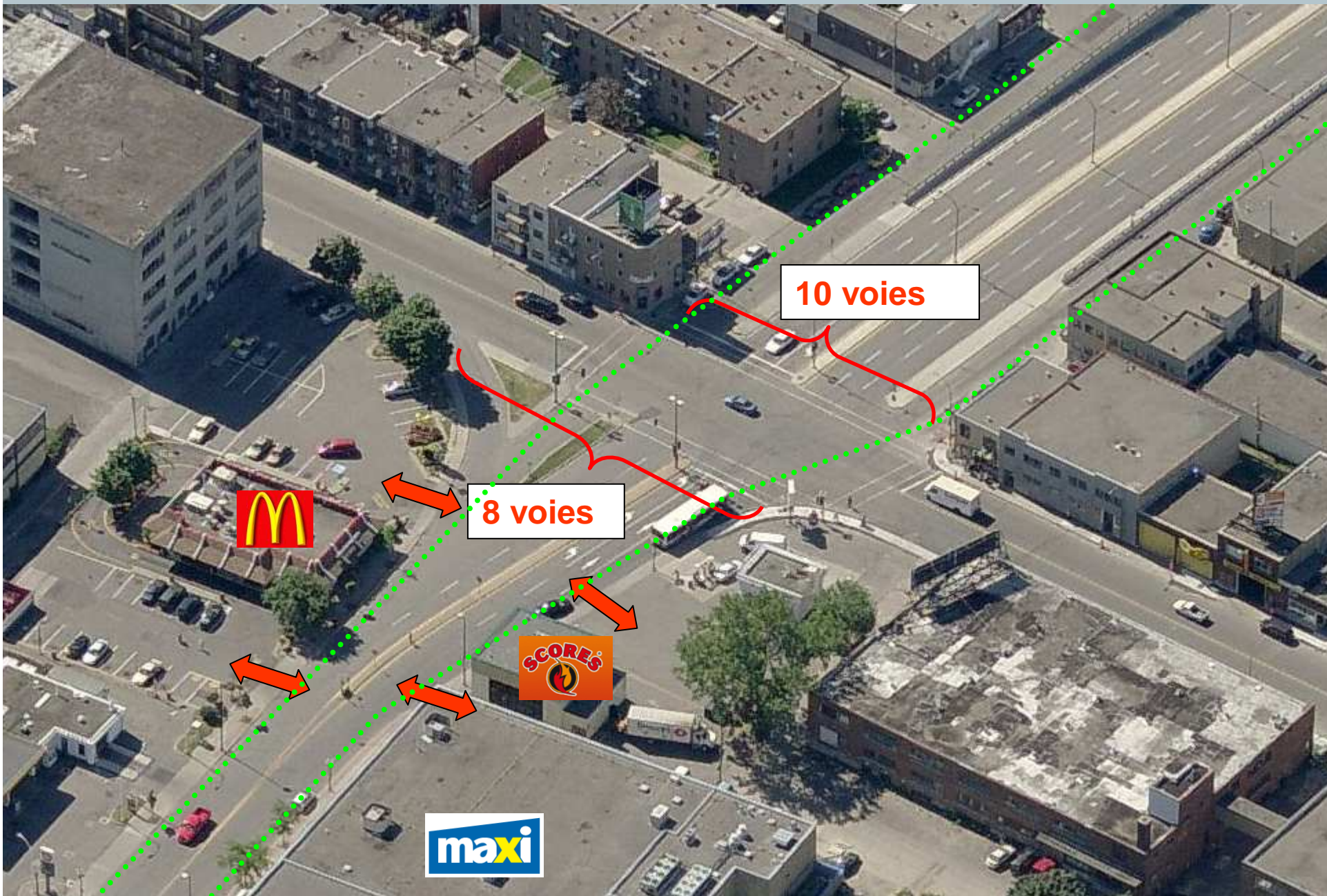


**PROJET**MONTRÉAL

**Viaduc Peel**







10 voies

8 voies







**PROJET**MONTREAL

**Passerelle rue Laurier**





**PROJET**MONTRÉAL

Passerelle Oudry-Mesly, par Calatrava



Autoproduction de chaleur renouvelable

- Solaire thermique
- Récupération de la chaleur des eaux grises
- Biomasse
- Biogaz

Autoproduction d'électricité renouvelable

- Solaire Photovoltaïque
- Micro-éolien

Énergies fossiles

- Gaz naturel
- Huile à chauffage

Hydroélectricité

Géothermie avec stockage thermique saisonnier

Chauffage et eau chaude

Climatisation

Éclairage et appareils électriques



Garages détachés avec capteurs solaires sur le toit

Boucle des capteurs solaires

Maisons unifamiliales à deux étages

Centrale d'énergie avec réservoirs thermiques à court terme

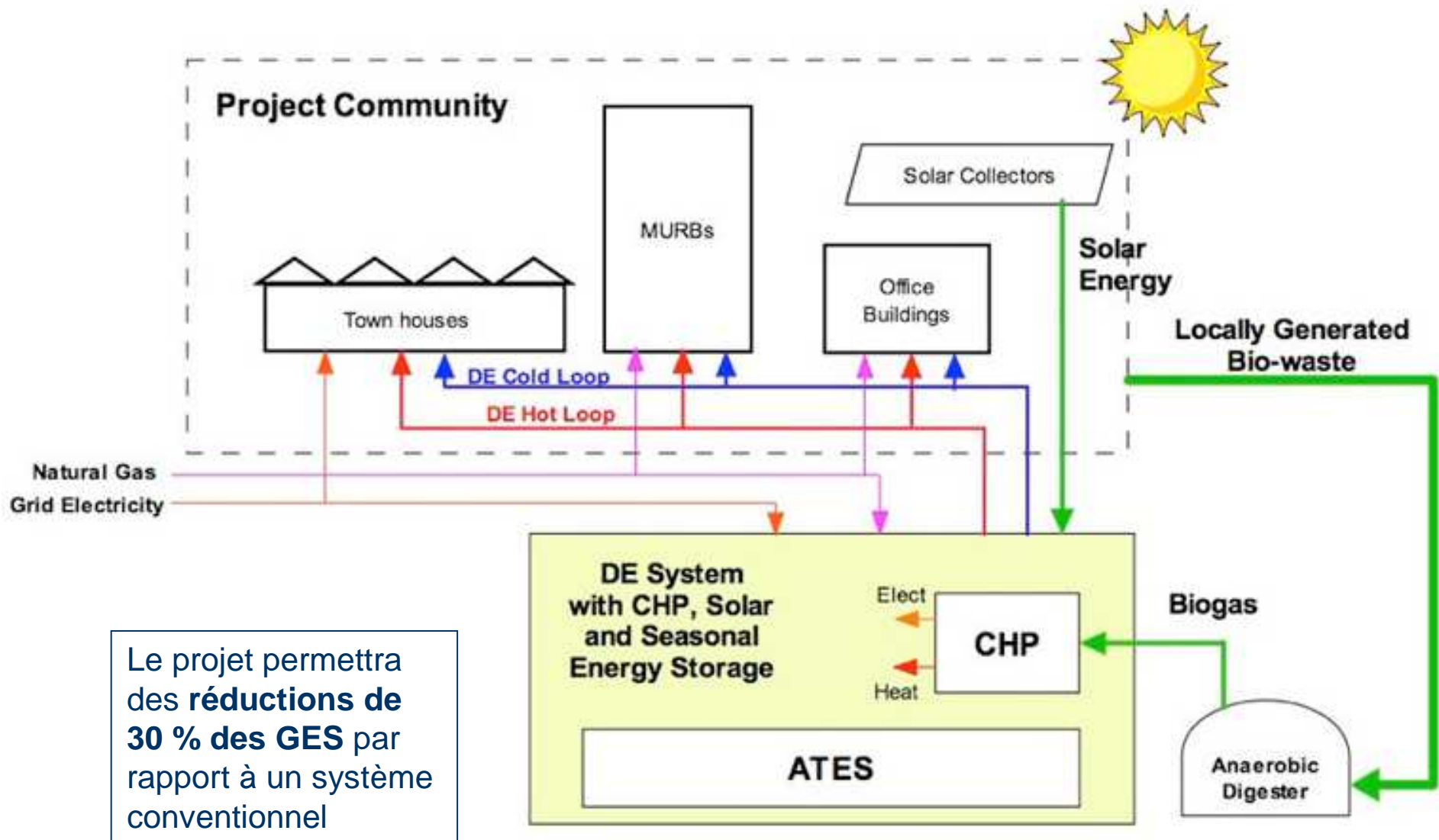
Stockage thermique saisonnier en puits (à long terme)

Boucle du réseau de chauffage (sous terre) reliée aux maisons de la communauté

**L'énergie solaire fournit :**

- 80 à 90 % des besoins en chauffage
- 60 % des besoins en eau chaude

Source : Ressources Naturelles Canada



Le projet permettra des **réductions de 30 % des GES** par rapport à un système conventionnel

Source : Ressources Naturelles Canada



# Des questions?

